



LOS PRIMOS

le journal des cousins
Valais - Argentine

Bulletin d'information n° 32 octobre 2009

Editorial

Je suis ravi de prendre contact avec vous, lecteurs de « Los Primos » et je profite de saluer l'Association Valais-Argentine à l'occasion de son 20ème anniversaire.

Comme descendant d'un émigrant valaisan, parti de Salvan en 1874, je suis heureux d'avoir pu étudier le français depuis le début, au Centre d'études Valais-Argentine qui est devenu une plaque tournante rassemblant les Valaisans d'Argentine et les Valaisans de passage dans la région afin de pouvoir transmettre et faire découvrir aux générations suivantes, une merveilleuse contrée ainsi que la culture valaisanne.

Quant à moi je constate avec du recul, que j'ai eu l'énorme chance de pouvoir profiter du Valais pour me former professionnellement et y vivre 5 ans au total. Je peux affirmer que j'ai su m'adapter à toutes les circonstances et je suis reconnaissant envers toutes les personnes liées à l'Association et au Centre d'études Valais-Argentine.

Mon plus grand désir est que les liens tissés durant ces 20 ans soient le berceau de nombreux projets et réalisations futures.

Amitiés...

Una etapa importante de mi vida

Es una alegría poder tomar contacto con los lectores de los primos, en principio, agradezco y saludo a la Asociación Valais-Argentina en su vigésimo Aniversario.

Como descendiente directo de un Valesano de Salván, desde chico conocí su cultura, me crié en la casa paterna construida por el inmigrante en 1874, pertenezco a la tercera generación de Cergneux extendida hoy en toda Argentina.

Por circunstancias diversas a partir de la fundación del Centro Valesano en el año 1989, comencé a estudiar francés, con la misma edad que cumple Valais-Argentine, 20 años, y la perspectiva de mi primer viaje al Valais en junio de 1990 para correr las carreras de montaña, Sierre-Crans Montana, Thyon-La Dixence, Sierre-Zinal, Ovronnaz-Cabane Rambert.

A partir de estos primeros tres meses en el Valais mis sentimientos hacia este lugar se profundizaron año tras año.

De regreso a Argentina pude officiar de guía para el contingente de Valesanos que visitó nuestra zona en ocasión del centenario de Villa Elisa.

En 1991 fui invitado a los festejos de los 700 años de la creación de Suiza, desde allí pasé a Francia, luego de variadas experiencias laborales, regresé al Valais donde comencé una pasantía en un estudio de Ingenieros en Sierre, paralelo a esto cursé un pos grado en DAO en la Escuela Cantonal de Informática de Sierre durante un año y medio, lo que me valió hasta ahora, el único título universitario en el Valais, logrado por un alumno del Cevacer. En simultáneo con esto pude aprender a esquiar, volar en parapente, hacer canyoning, escalar y otros deportes que ya practicaba en Argentina, descubrí también el hockey sobre hielo y su ambiente.

El Valais me enseñó además, a trabajar la viña y apreciar sus derivados como pasante en una bodega. En 1992 fui anfitrión de un presidente Argentino en el Valais y colaboré en Argentina para la candidatura olímpica de Sion.

Luego de 5 años discontinuos entre el Valais y alta Saboya regresé definitivamente a mi país, en 1996 y desde entonces mantengo muchas actividades relacionadas con el Cantón.

Formé mi familia en Colón, mis dos hijos fueron alumnos del Jardín de Infantes del Cevacer y seguirán como alumnos de francés, me asocié con un estudio de Ingenieros del Valais Central para un proyecto en nuestra zona, esto dió origen al Hermanamiento de Sión-Colón.

En el año que me casé 1999 volví de viaje con mi esposa, luego en 2005 con mi papá y en junio de este año pasé dos semanas en mi querido Valais. Cada vez que regreso descubro nuevas cosas, trato de visitar nuevos valles, pueblos, montañas etc... y siempre encuentro gente formidable que me enseña a descubrirlos.

De toda esta sinergia destaco las relaciones humanas que se crean y se extienden día a día, a pesar de ser países muy diferentes, existe Valais-Argentine una asociación que trabajó desde su inicio para acercar el Valais a toda la población de nuestra zona; personalmente he sido un gran beneficiario de ello, enormemente agradecido estoy.

Jorge Ricardo Cergneux



J'AI REVU DANILO LOKER

1997 : douze ans déjà ! Il est bien loin et cependant très proche, très présent dans ma mémoire ce voyage en Argentine organisé par René Schwery. J'avais décidé d'y participer avec ma femme. Il m'intéressait en effet de voir de mes yeux le pays où de nombreux Valaisans, fuyant la misère d'ici, s'étaient rendus vers le milieu du XIXe siècle dans l'espoir de trouver une vie meilleure là-bas.

Colón, Paranà, Córdoba, la Péninsule Valdés, Buenos Aires : il y avait tant de choses à découvrir ! Voyage assez fatigant, bien sûr, à cause d'un programme chargé et parce que le mode de vie des Argentins diffère beaucoup du nôtre. Mais que de sources d'émerveillement, que de rencontres enrichissantes et surtout quelle chaleur dans l'accueil !



Pallacio del Congreso, Buenos Aires

C'est dans ces circonstances que j'ai eu la joie de faire la connaissance de Danilo Loker, notre guide principal. J'ai appris que ce jeune homme était un de mes cousins éloignés, puisque ses ancêtres avaient quitté mon village natal de Praz-Jean à l'époque de la grande aventure.

Des années après mon périple argentin, lorsque j'ai écrit le texte de *VALAIS Terre de contrastes* (édité en 2008), je l'ai dédié spontanément à Danilo. Il me semblait que ce lien supplémentaire entre deux continents représentait une valeur symbolique considérable. Ma démarche a beaucoup touché Danilo.

Au mois d'août 2008, j'ai eu le plaisir de le revoir en Valais. Il y était venu avec sa mère, que je ne connaissais pas, et une amie de la famille. Oui, après tant d'années, c'est avec une certaine émotion que j'ai retrouvé Danilo



Les pyramides d'Euseigne

tel qu'en lui-même, avec son optimisme, son calme, son égalité d'humeur, sa gentillesse.

J'aurais voulu sillonner le Valais pendant plusieurs jours avec ces hôtes. Hélas ! Danilo ne disposait que d'un temps très limité. Il a fallu nous contenter d'une virée dans le Val d'Hérens.

Heureusement que le beau temps était au rendez-vous, au moins pour une bonne partie de la journée. Durant la montée en voiture, j'ai donné le maximum d'informations sur la région. Danilo traduisait au fur et à mesure. (N'ayant pas l'occasion de parler l'espagnol, mes connaissances dans cette langue se sont estompées. Je me borne donc à poser de temps en temps la question *Qué tal ?* et on me répond invariablement *Muy bien.*)

Brève halte aux Pyramides d'Euseigne. Nous allons ensuite le plus haut possible, jusqu'au fond du vallon d'Arola où le décor somptueux enchante tout le monde. Descente aux Haudères, escapade à La Sage et Villaz, pause plus longue à Evolène: apéro à l'Office du tourisme, repas dans le jardin de l'Hôtel de la Dent Blanche. Puis nous déambulons à travers le village. Danilo ne cesse de prendre des photos, aborde les gens, sait leur parler, suscite immédiatement une grande sympathie.

Départ en direction de la plaine. La visite commentée du hameau de Praz-Jean s'impose. Ce sera même « la cerise sur le gâteau ». En effet, d'une certaine manière, c'est là que l'histoire de Danilo a commencé. Je parle, j'évoque des souvenirs précis de mon enfance vécue là. Les Argentins sont manifestement intéressés et ravis. Quelle belle journée pour tous !

Mais le ciel s'assombrit. La pluie, une pluie drue, nous accompagnera jusqu'à Sion. René Schwery, notre fidèle ambassadeur, qui a tissé tant de liens étroits, précieux et féconds entre le Valais et l'Argentine, nous rejoint dans notre appartement pour partager le verre de l'amitié et échanger nos impressions. Quel bonheur de vivre ce moment-là dans une ambiance si cordiale !

Je reste cependant sur ma faim. Il y aurait eu tant de choses à dire sur le Valais, tant de choses à montrer. Ce sera peut-être pour une autre fois. Danilo m'a promis de revenir ...

Candide Moix

Généalogie 4: liste des émigrés d'Ardon



La plupart des 49 émigrés d'Ardon se dirigèrent vers San José. Nous retrouvons leurs noms dans le premier volume d'A. et C. Carron: « Nos cousins d'Amérique » pp.271-272. Les dates relevées aux Archives cantonales du Valais ont été corrigées par Vincent Gaillard, généalogiste d'Ardon qui m'a aussi fourni d'autres renseignements intéressants. Je le remercie chaleureusement !

Les émigrés sont classés ici par années et par lieux d'émigration:

1856 San José

Genety François, de Jean Louis, 27.05.1834. Il épousera Maria Ojeda le 5 novembre 1872 à Islay, Pérou.
Gaillard Daniel, 1836 et Bérard Jean Baptiste, 1841.

1857 San José

Delaloye Ezéchiel, de Jean Claude 18.11.1813, et ses enfants: **Maurice**, 07.03.1836; Victor, 02.11.1840 ; **Zitte** (Sixte Gaspard), 03.09.1845 ; et **Marie**, 06.02.1843 ;
Delaloye Maurice, de Jean Joseph, 24.11.1828 ; son épouse, Madeleine **Beytrisey**, de Valentin, 25.11.1851, St-Léonard; et leurs enfants: **Casimir**, 10.10.1852 et **Marie Louise**, 19.07.1855.

1862 San José

Broccard Basile, de Jean Claude, 07.05.1824 ; son épouse, Marie **Nicolier**, de Maurice 1830, et leurs enfants: **Marie**, 1855; **Joseph**, 13.05.1861 et **Marie Louise**, 1860.
Delaloye Jules César, de Joseph Hyacinthe, 22.08.1809;
Broccard Jean Joseph, de Jean Joseph, 07.10.1826, célibataire.

1865 San José

Delaloye Jean Alexis, de Jean Claude, 07.10.1810 ; son épouse, Marguerite **Gaillard**, de Jean Claude, 24.06.1819 et leurs enfants: **Fanci** (Fanny) 06.01.1841; **Jules**, 1843; **Casimir**, 1847; **Gustave**; **Auguste**, 19.02.1850; **Marie Marguerite**, 09.09.1852; **Julie**, 11.01.1855; et **Marie Louise**, 1860.
Gaillard Tobie, 12.03.1830, de Pierre Barthélemy Tobie, maréchal-ferrant, (Il décèdera à Colòn en 1903); son épouse, Julie Marie **Gaillard**, 1833 et leur fille **Marie**, 01.04.1856.
Remarque : Tobie épousera à Sion Elisabeth Kay. Leur fils Amilear, né à Colòn épousera Cécile Schweizer et décèdera à Colòn en 1911.

1866 San José

Duc Victor, 29.08.1840, de François Joseph ;
Lampert André, 07.04.1837, de Joseph.

1869 San José

Gaillard Tobie, père, 08.11.1794, son fils Modeste, 14.03.1844 et sa fille Marie Louise, 17.07.1835.
Bérard Michel, 17.10.1845, de Joseph Marie.

1869 Buenos Aires

Bérard Ferdinand, 24.05.1849, de Claude Antoine ;
Nansoz Justine, 01.05.1852, de Marie, décédée le 18.03.1916 à Ardon ;
Nevreite (Neuwerth) Albert, 12.10.1841, de Jean, maréchal-ferrant.

1870 San José

Bérard Olivier, 09.10.1853 ;
Broccard Hilavie, (Marie Louise Hélène ?), 03.05.1844, de Jean Joseph, tailleuse, et sa sœur, **Marie**, tailleuse 11.06.1851

1873 Buenos Aires

Bérard Joseph, 20.12.1852, de Pierre Joseph et de Marie Josèphe Broccard, 1851, sa sœur, **Anais** (Marie Louise Clarisse), 14.10.1849, cuisinière;
Delaloye Albert 26.04.1852, de Modeste et de Marie Novellex (Naville);
Delaloye Edouard, 21.01.1854, de François et de Véronique Meizo.

1874 San José

Gaillard Joseph Joachim, 22.03.1855, de Joachim et de Marie Véronique Broccard.

Quelques précisions sur les nouveautés de la loi sur la nationalité suisse

En 2005, le Parlement fédéral a apporté quelques assouplissements à la loi fédérale sur l'acquisition et la perte de la nationalité suisse (Loi sur la nationalité, LN, RS 141.0). Ces assouplissements sont entrés en vigueur au 1er janvier 2006. Il s'agit, tout particulièrement, des articles 58, 58a et 58c.

L'article 58 LN concerne la réintégration d'anciennes suisses. Cette disposition permet à la femme qui avait perdu la nationalité suisse par mariage ou par inclusion dans la libération de son mari de former une demande de réintégration, pour autant que la perte de la nationalité suisse se soit produite avant le 1er janvier 2006.

L'article 58a LN concerne la naturalisation facilitée des enfants de mère suisse. Il prévoit que l'enfant étranger né avant le 1er juillet 1985 et dont la mère possédait la nationalité suisse au moment de la naissance ou l'avait possédée précédemment peut former une demande de naturalisation facilitée s'il a des liens étroits avec la Suisse.

Cette disposition prévoit également que les enfants de ce dernier peuvent également demander la naturalisation facilitée s'ils ont des liens étroits avec la Suisse. La nouvelle réglementation donne ainsi la possibilité à un petit-fils ou à une petite-fille d'une citoyenne suisse de faire la demande de naturalisation directement, sans que son père ou sa mère l'ait obtenu. Il est ainsi possible de «sauter» une génération. Dans une telle situation, les autorités suisses examineront si des liens étroits existent avec la Suisse.

L'article 58c LN concerne la naturalisation facilitée des enfants de père suisse. Il stipule qu'un enfant de père suisse peut former une demande de naturalisation facilitée avant l'âge de 22 ans [...] s'il est né avant l'entrée en vigueur de la modification du

3 octobre 2003, soit avant le 1er janvier 2006. L'enfant doit être mineur au moment de sa reconnaissance par un père suisse. Au-delà de son 22ème anniversaire, il peut former une demande de naturalisation facilitée s'il a des liens étroits avec la Suisse.

Contrairement à la naturalisation ordinaire – pour laquelle une résidence minimale de douze ans est obligatoire (sauf exception) –, une demande de naturalisation facilitée permet de faire une demande dans des délais bien réduits. Pour un enfant étranger de parent suisse ne possédant pas encore la nationalité suisse, - art. 58a et art. 58c LN -, la demande ne nécessite pas de période de résidence. La notion de liens étroits prend ici toute son importance (sauf le cas de l'enfant de moins de 22 ans d'un père suisse, mineur au moment de sa reconnaissance par son père suisse).

L'Office fédéral des migrations (ODM) a émis des directives en ce qui concerne la notion de liens étroits, en particulier la direction du 23 juin 2005. Dans la pratique, l'existence de «liens étroits avec la Suisse» est retenue (critères non cumulatifs) si le requérant :

- a séjourné à plusieurs reprises en Suisse au cours des dernières années, en général au minimum trois séjours durant les dix dernières années;
- entretient des contacts avec des personnes vivant en Suisse pouvant témoigner de ses séjours;
- est actif au sein d'associations ou d'organisations de Suisses à l'étranger;
- a des relations avec des Suisses de l'étranger;
- exerce une activité au sein d'une entreprise ou d'une organisation suisse, en Suisse ou à l'étranger;
- est apte à communiquer dans une langue nationale suisse ou un dialecte suisse;
- fait preuve d'intérêt pour l'actualité suisse;
- dispose de connaissances de base suffisantes de la géographie et du système politique suisse.

Encore faut-il faire, comme jusqu'ici, une appréciation générale des circonstances. Une grande distance entre la Suisse et le pays de résidence et les difficultés qui en découlent pour établir des liens avec la Suisse peuvent être pris en considération en faveur du requérant. Ainsi, les personnes vivant en Amérique du Sud ne sont-elles souvent pas en mesure de financer un voyage en Suisse. Dans de tels cas, il faut se référer aux autres critères pouvant indiquer l'existence de liens étroits avec la Suisse.

Quelque soient la précision ou l'imprécision des critères énoncés, chaque situation étant particulière, un examen sera effectué pour chaque demande. Gageons que les autorités n'auront pas la main lourde dans l'appréciation des requêtes de nos cousins d'Argentine.

Vincent Vouilloz

Membre du Comité de l'Association Valais-Argentine

IMPRESSUM

Rédaction: Amélie Roduit-Thurre
Rue des Bourneaux / 1913 Saillon

Graphisme: Impact'com sàrl / 1950 Sion

Imprimerie: Flash Copy Dorsaz S.A. / 1926 Fully

Adresse: René Schwery
Président Association Valais-Argentine
Chanterie 10 / 1950 Sion
Tél+fax: 027 323 37 65
Compte bancaire: BCU Sion: L 0103.06.50
famille.schwery@tvs2net.ch



Palais fédéral, Berne